

L'ÉCHO de *TRANS-EN-PROVENCE*

OCTOBRE 2021 - N°66



COLLECTE DES DÉCHETS ET INCIVISME



SOMMAIRE

■ Page 1
SOMMAIRE

■ Page 2
ÉDITORIAL

■ Page 3
VIE PRATIQUE

■ Pages 4 et 5
VIE AU VILLAGE

■ Pages 6 à 8
DÉCHETS

■ Page 9
TRAVAUX

■ Page 10
JEUNESSE

■ Page 11
FESTIVITÉS

■ Page 12
CULTURE

■ Page 13
EXPRESSION POLITIQUE

■ Page 14
AGENDA / ÉTAT CIVIL

INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : Alain CAYMARIS
Rédacteur en Chef : M. Nicolas MISSUD
Réalisation : service Communication
Maquette et Impression : SERICONCEPT
Tél : 04.94.60.62.27
Également disponible sur www.transenprovence.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE TRANS-EN-PROVENCE
25 avenue de la Gare
83720 – TRANS-EN-PROVENCE

Accueil : 04.94.60.62.49
fax : 04.94.60.62.20
accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel : www.transenprovence.fr
Facebook : Mairie de Trans en Provence
Cabinet du Maire : 04.94.60.62.27
mairie@transenprovence.fr
Secrétariat général : 04.94.60.62.12
Formalités administratives : 04.94.60.62.49
État-civil/élections/cimetière : 04.94.60.62.10
Services techniques : 04.98.10.43.20
Police Municipale : 04.94.60.62.37
Affaires scolaires : 04.94.99.23.64
C.C.A.S. : 04.94.99.23.62
Pôle Sports Jeunesse Culture
et Vie Associative : 04.94.60.62.13
Location salles/matériel : 04.94.60.62.19
Secrétariat ACM maternelle: 04.94.99.69.90
Secrétariat Club des Jeunes
et ACM élémentaire : 04.94.70.84.81
Ramassage des encombrants à la demande :
04.94.50.07.00

Groupe Scolaire

École maternelle : 04.94.39.98.24
École primaire : 04.94.60.62.21

Autres

École de Musique : 04.94.70.89.66
Médiathèque : 04.98.10.42.15

SECOURS

Police Nationale 17 (ou 112 sur portable)
ou 04.94.39.44.00
Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00
S.A.M.U. : 15
Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00
PHARMAGARDE : 3237
SAUR dépannage urgences : 04.83.06.70.07
Dépannage électricité Enedis : 09.72.67.50.83
Urgences gaz naturel : 0.800.47.33.33



La problématique des déchets est l'affaire de tous.

Jeter est et a toujours été un geste quotidien des êtres humains. Les problèmes sont apparus lorsque l'urbanisation est devenue plus importante et que nos villages sont devenus des villes et par conséquent le problème de gestion des déchets est devenu plus préoccupant.

L'approche de cette situation est source de difficultés pour toutes les communes : la collecte, le traitement, la valorisation, le coût et le devenir de ces produits de consommation.

Ce numéro sera essentiellement consacré à la gestion des déchets. Avec DPVa, nous devons informer les citoyens des bonnes pratiques au quotidien pour garder un territoire propre et pouvoir recycler le mieux possible. L'agglomération dracénoise a fait le choix d'installer des P.A.V. (Points d'Apports Volontaires) et de supprimer la collecte « porte à porte ». Ce choix a suscité chez bon nombre d'entre vous, de l'incompréhension et de la colère. Cette modernisation des collectes est l'application de la loi et tous ensemble nous devons penser à l'intérêt général.

Georges DUHAMEL disait : « Chaque civilisation a les ordures qu'elle mérite. Il ne faut pas laisser les déchets nous envahir sous peine de laisser à nos enfants une Terre transformée en une gigantesque décharge ».

Cette année encore la rentrée scolaire fut inhabituelle, cette situation inédite va sûrement perdurer et nous mettrons tout en œuvre pour que nos 700 élèves étudient dans les meilleures conditions.

La journée des associations s'est bien déroulée et une nouvelle fois je remercie tous ces bénévoles qui à travers leur passion font briller notre commune.

Le dimanche 10 octobre prochain la commune organisera la première édition des Foulées de la Nartuby, course pédestre pour tous, qui permettra une nouvelle fois de découvrir ou redécouvrir notre beau village.

Soyez assurés de ma détermination ainsi que celle de mon équipe pour que Trans avance avec l'ère du temps tout en gardant une âme rurale.

Bonne lecture à toutes et à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Alain CAYMARIS
Maire de Trans-en-Provence



VIE PRATIQUE

NOUVEAUX ELUS DU CANTON

Les 795.797 électeurs varois ont été appelés aux urnes au mois de juin dernier afin d'élire leurs élus départementaux pour les six prochaines années. Quarante-six sièges étaient à pourvoir au Conseil Départemental du Var. Département qui, pour rappel, est découpé en 23 cantons et compte 1.082.440 habitants.

Trans-en-Provence et Draguignan sont les deux communes qui constituent le canton N°3 de 41 922 habitants.

A l'issue des 2 tours de scrutins, Mme Christine NICCOLETTI et M. Grégory LOEW ont été élus avec 58,3% des voix. Les suppléants de ces deux élus sont respectivement Mme Anne-Marie AMOROSO et M. Richard STRAMBIO.

La première assemblée plénière départementale de la nouvelle mandature s'est tenue le jeudi 1er juillet, à Toulon. M. Marc Giraud a été réélu Président par ses pairs.

Pour information : un cahier de doléances sera mis prochainement à disposition des administrés à l'accueil de la Mairie.



UN TRANSIAN

ÉLU AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA DRACÉNIE



M. Frédéric SOULIÉ, résidant à Trans-en-Provence et Directeur Général de la Société Méridionale de Carrière (SOMECA) vient d'être désigné Président du Conseil de Développement Économique de la Dracénie.

Dès 1999, la loi Voynet a inscrit les Conseils de développement dans la loi, avec l'ambition d'instiller dans l'aménagement du territoire les questions de développement durable et de démocratie participative.

En 2014 et 2015, Les lois MAPTAM et NOTRE ont conforté l'existence des conseils de développement, en les inscrivant dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil de Développement de la Dracénie a été créé en 2006.

Il est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification résultant de ce projet ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable sur le territoire intercommunal.

Il peut par ailleurs donner son avis ou être consulté sur toute autre question relative au territoire.

Tous nos encouragements et félicitations au nouveau président.



Bienvenue Mme LAMBERT !

Depuis le 1er juin 2021, Mme Tatiana LAMBERT est promue Directrice Générale des Services de la Mairie de Trans-en-Provence. Titulaire de deux masters en « Urbanisme et Développement des territoires » et « Gestion de l'environnement et du Développement durable », elle est aussi juriste en droit de l'environnement, et chargée d'enseignements au sein d'Universités (Marseille et Toulon).

Forte de la multiplicité de ses études et formations, elle a acquis de nombreuses expériences professionnelles, tant dans le privé que le public, dont son poste de Directrice Développement Durable dans une agglomération de l'Est-Var, celui de Responsable Environnement et Risques majeurs dans le Centre Var, et ses 5 dernières années passées au sein du Conseil Régional en tant que Référente Plan Climat/Cop d'avance et Référente territoriale du programme transfrontalier « Italie-France Marittimo ». Elle a rejoint avec détermination M. le Maire et son équipe municipale, avec l'envie de s'investir avec l'ensemble des services pour continuer de VALORISER, protéger et faire reconnaître notre belle commune de Trans-en-Provence, qu'elle qualifie de « joyau dans un écrin vert » au sein d'un territoire riche, celui de Dracénie. Un retour aux sources, pour cette dracénoise, sur ses terres qu'elle affectionne particulièrement, remplies d'enjeux et de nouveaux défis !

Mme LAMBERT, nous vous souhaitons la bienvenue, et beaucoup de plaisir et de réussite dans vos nouvelles fonctions !



ÉCHANGES ET PARTAGE AU KALÉIDOSCOPE

Le cabinet pluridisciplinaire le Kaléidoscope a ouvert ses portes le 6 septembre 2021, au 51 avenue de la Gare. Les professionnels accueillent avec bienveillance enfants, adolescents et adultes afin de les accompagner dans leurs parcours de soin. Le Kaléidoscope est un lieu de partage, d'échanges et de soutien permettant de créer du lien et de développer au mieux le potentiel de chacun.

Anaïs ANNÉ, psychomotricienne DE, 06.88.04.99.84

Séverine AUBRY, soutien et accompagnement parental, et ateliers Montessori, 06.18.17.56.45

Elisabeth BOUDERLIQUE : praticienne dans le domaine de la neurologie fonctionnelle, 07.86.55.47.95

Elisa LICCIONI : psychologue clinicienne et thérapeute familiale, 07.87.76.03.69

Coline MAGAT : neuropsychologue, 07.82.16.48.78

VIE AU VILLAGE



Aurélié PÉNEL : psychomotricienne DE, 07.83.26.70.80

Michèle RICHARD :
Art-Thérapeute analytique, 06.60.36.63.80



LE MAS DES HIBISCUS, UNE ADRESSE À PARTAGER

Une belle maison provençale perchée au calme sur les hauteurs de notre commune, une piscine, une cuisine extérieure, un terrain de pétanque et un parking privé... la maison d'hôtes de Véronique et Jacques dispose d'atouts de charme pour accueillir dans les meilleures conditions ses vacanciers, qui sont reçus avec plaisir et simplicité et conseillés au mieux sur les activités à faire dans notre belle région. A la location : 3 chambres d'hôtes doubles ainsi qu'un gîte pour 4 personnes !

Le Mas des Hibiscus
264 Carraire des Bois Routs, 83720 Trans-en-Provence
Tel : 06 20 02 13 59
E-mail : lemasdeshibiscus@gmail.com
Site Internet : www.lemasdeshibiscus.fr

PERLUETTE GRAPHIC, DES ÉTIQUETTES À VOS MESURES !

Afin d'offrir la possibilité aux agriculteurs, artisans, commerçants, créateurs,... d'imprimer leurs visuels sur mesure et à leur échelle, Sophie MARQUIS a créé son imprimerie Perluette Graphic et propose des étiquettes adhésives en impression laser ou jet d'encre, des étiquettes rigides sur support bois ou plastique, ainsi que des tampons personnalisés et des étiquettes vierges à imprimer soi-même.

Adresse : 84 chemin de Menenpenty,
83720 Trans-en-Provence
Tel : 04 94 70 57 95 ou 06 30 57 41 24
E-mail : sophie@perluette-graphic.com
Site Internet : www.perluette-graphic.com



TOURNOI MONDIAL DU SCRABBLE DRAGON

Les 3 et 4 juillet 2021, 150 personnes passionnées de scrabble sont venues participer au grand tournoi international en multiplex de l'association le Scrabble du Dragon, qui s'est déroulé au sein de notre salle polyvalente.

Créée en 2016, et dénommée « les 36h de Draguignan », cette compétition était composée de 5 tournois se jouant en simultané dans toute la francophonie pendant 36h, de jour ou de nuit selon le décalage horaire, avec un tirage effectué depuis notre salle polyvalente et retransmis via Internet.

En raison de la crise sanitaire, le nombre de pays francophones ayant rejoint les centres de Trans en Provence et de Midi-Pyrénées s'en est retrouvé réduit, mais la Martinique, Madagascar et la Nouvelle-Calédonie ont répondu présent !





VIE AU VILLAGE

NOUVELLES MODALITÉS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Dans sa séance du 13 octobre 2020, le Conseil Municipal a modifié les conditions de location des salles communales. Voici les modalités en vigueur, sous réserve de mesures particulières liées à la crise sanitaire :

Salle Béraud (50 personnes maximum – 2 salles communicantes)

Location le samedi ou le dimanche de 9h à 20h.

Tarifs : 200€ pour les résidents transians,
300€ pour les personnes extérieures à la commune.

Caution : 500€ - Forfait ménage, facultatif : 80€

Salle des Baumes bas (50 personnes maximum)

Location le dimanche de 8h30 à 20h00.

Tarif : 150€ pour les résidents transians,
250€ pour les personnes extérieures à la commune.

Caution : 500€ - Forfait ménage, facultatif : 80€

Salle culturelle et polyvalente

Location le samedi ou le dimanche, de 9h à 3h du matin, ou 4h du matin sans forfait ménage (cf. tarifs ci-après). Fin de la sonorisation à 2h du matin maximum, sauf dérogation de l'autorité territoriale.

Présence du gardien de 20h à 3h
(pour la location de la salle de spectacle uniquement).

Tarifs :

Salle de réception (100 personnes maximum) : 600€ + 4000€ de caution
Forfait ménage, facultatif : 100€

Salle de spectacle (300 personnes maximum) : 1200€ + 4000€ de caution
Forfait ménage, facultatif : 180€

Concernant la location de la salle culturelle et polyvalente, seules les réservations pour des mariages sont autorisées à être effectuées à compter du 1er septembre de l'année précédant son utilisation. Les locations pour d'autres motifs ne pourront être prises en compte qu'en fin d'année, une fois que sera établi le planning des festivités communales de l'année suivante.



Salle Béraud



Salle Béraud



Salle des Baumes bas



Salle de réception



DEUX NOUVEAUX VÉHICULES POUR LA POLICE MUNICIPALE

Le 1er juillet 2021, la Police municipale s'est dotée de deux nouveaux véhicules Toyota « Proace City » qui permettront aux agents d'effectuer leurs interventions et patrouilles de sécurité dans de meilleures conditions.

FAISONS LE POINT SUR LES DÉCHETS



DÉCHETS



Certains changements ont été ou vont être effectués sur la commune concernant la collecte des ordures ménagères.

Il est important de rappeler que la communauté d'agglomération dracénoise a, parmi ses compétences, la compétence optionnelle de la collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.

Les décisions prises sont des décisions communautaires et non propres à la Commune et sont appliquées par les services compétents de la communauté d'agglomération.

Le conseil communautaire de DPVa (Dracénie Provence Verdon agglomération,) composé des élus de 23 communes de la Dracénie, a choisi lors des arbitrages budgétaires pour le budget 2021, de ne pas augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), au motif que les choix menés sur le territoire permettront de réduire les coûts. Les optimisations de collectes, avec la suppression des bacs sur certains sites et la suppression du ramassage au porte à porte sont des choix qui permettent d'importantes économies.

Hormis les économies, l'objectif est aussi d'harmoniser le système de collecte sur l'ensemble du territoire en regroupant les flux dans un point unique, accessible en voiture.

DPVa va donc transformer ou réaménager les sites de PAV (Points d'Apport Volontaires) sur la commune.

Afin de limiter l'incivisme, il a été demandé que ces sites soient propres et intégrés dans l'environnement mitoyen des secteurs réaménagés.

A ce jour 3 sites sont programmés et seront réalisés dans le courant du 4ème trimestre :

La place du Château : le site va être transformé en 5 bacs semi-enterrés de 4 m³ chacun et le tri sélectif impasse du Parterre et les ordures ménagères seront regroupés.



Les Vignarets (lieu dit Porte Noire) : le site sera réaménagé en 6 bacs semi-enterrés de 4 m³ chacun, le dépôt de vêtements restant sur site.





DÉCHETS



Le Peybert / Baudin : le site sera aménagé en 6 bacs semi-enterrés de 4 m³ chacun.



D'autres sites sont à l'étude.

Les intérêts de ces décisions sont nombreux :

- amélioration des performances environnementales car le geste de tri est simplifié (tous les flux au même endroit) ;
- diminution de l'insalubrité liée aux bacs qui débordent, ou qui sont renversés ;
- réduction par 5 du bilan carbone, car les fréquences de collecte sont divisées par 3 à minima ;
- maîtrise des finances publiques, car le coût de collecte est inférieur de 40% aux bacs.

Ce qu'il faut savoir :

Depuis la fermeture du centre de tri des déchets de Balançon, DPVa a dû recourir à d'autres solutions de traitement de ses déchets :

- augmentation des apports à l'unité de valorisation énergétique de l'aire toulonnaise,
- centre d'enfouissement de Valensole (04),
- centre d'enfouissement de la Fare les Oliviers (13),
- centre d'enfouissement de Pierrefeu du Var (83),
- tri et valorisation des refus de tri de déchetterie à Fréjus.

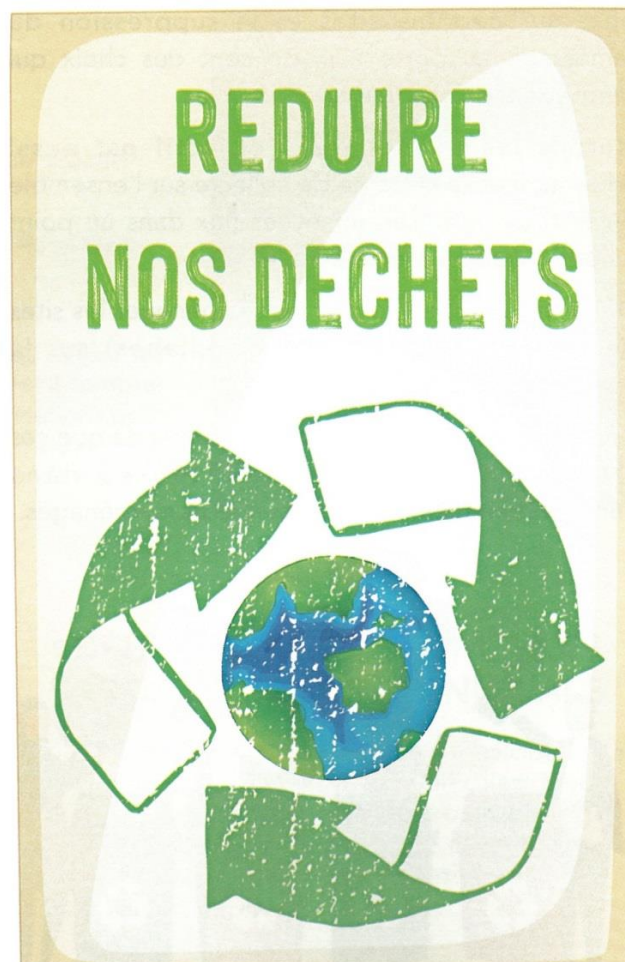
Ces nouvelles solutions ont engendré une hausse des coûts de transport mais aussi de traitement.

Face à cette situation, DPVa, ainsi que 4 autres collectivités, se sont associées pour créer un nouveau site d'enfouissement situé sur la commune de Bagnols-en-Forêt, dit le Vallon des Pins. Celui-ci, en travaux actuellement, devrait être opérationnel durant l'été 2022, ce qui permettra de réduire les coûts de transport et de traitement.

Ce site est prévu pour 1,7M de tonnes, soit une durée de vie de 23 ans.

D'autre part, plusieurs obligations nationales et locales contraignent les collectivités à réduire la part à l'enfouissement :

- obligation de valorisation matière de 55% en 2020, et 65% en 2025,
- limitation en 2020 et 2025 des capacités de stockage ou d'incinération sans production d'énergie des déchets (-30%, puis -50 % par rapport à 2010),
- ce qui oblige DPVa à être encore plus performant sur le plan environnemental.



LA CIVILITÉ,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS...
AGISSONS ENSEMBLE !

STOP
aux dépôts
SAUVAGES

Enfin, l'agglomération travaille sur un projet de mise en place de collecte fermentescible.

En effet la loi AGEC (lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire) de 2019 oblige les collectivités à apporter une solution pour les déchets fermentescibles d'ici 2023. DPVa a depuis 2020 mis en place une collecte des déchets alimentaires auprès des gros producteurs sur plusieurs communes et notamment sur Trans (cantines scolaires, restaurants, établissements de santé...).

Mais elle mène aussi des études pour déterminer les meilleures modalités pour capter ces déchets des ménages. En effet, ce gisement potentiel de déchets très facilement valorisable, et enfoui à ce jour est estimé à 10 000 tonnes par an. La distribution de composteurs individuels est une des pistes étudiées. A suivre...

Face à cette politique de toujours mieux faire tout en maîtrisant les coûts, la commune est malheureusement confrontée quotidiennement à l'incivisme.

De nombreux encombrants jonchent les abords des tris sélectifs ou des containers nuisant fortement à la qualité de vie du village.

Pour rappel ces dépôts peuvent faire l'objet de verbalisations d'une valeur de 135€.

POUR RAPPEL : la communauté d'agglomération met à la disposition gratuite des déchèteries aux abords du village (Draguignan, Les Arcs,...) ainsi qu'un service d'enlèvement à domicile 1 fois par semaine (s'inscrire auprès de Dracénie Provence Verdon agglomération N° 04 94 50 07 00).

Une application est téléchargeable sur les supports numériques « Dracénie déchets » vous permettant de :

- déclarer les incivismes ou anomalies,
- s'inscrire sur l'enlèvement à domicile,
- lieux de déchetterie, etc...



DÉCHETS



Place du Château



Place de l'Église



Le Cassivet

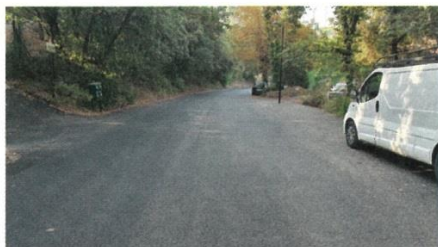
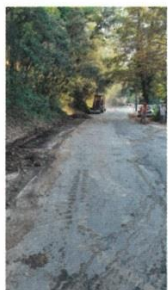


TRAVAUX



VOIRIE

En régie : chemin de Cafon 1, en bi couche. Première partie réalisée du chemin de Menenpenty jusqu'au bassin de rétention. Suite des travaux effectuée en septembre.



Entreprise Colas : chemin du Peical, en enrobé (marché à bons de commande). Travaux réalisés de l'impasse de la Farigoulette à la piste cyclable de la Trouée verte. Signalétique réalisée courant septembre.

Signalétique : en régie. Reprise des passages piétons autour des écoles.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE



De nouveaux aménagements de voirie ont été réalisés afin de diminuer la vitesse des automobilistes. Au chemin du

Peybert une seconde écluse a vu le jour, et quartier du Peical, avenue de l'Ensouléado, 2 chicanes ont été mises en place. Pour rappel, la limitation de vitesse dans ce secteur est fixée à 30 km/h.

La municipalité rappelle que des contrôles de vitesse vont être réalisés par la Police Municipale sur l'ensemble de la commune.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

École maternelle : en régie, modification des toilettes.

Crèche les Renardeaux : en régie, création d'une ouverture dans une cloison pour une meilleure surveillance, peinture d'un garde-corps, et pose d'un filet pour empêcher les pigeons de nicher sous le préau.

Crèche les P'tits Loups : pose d'une pergola pour bénéficier d'une zone extérieure ombragée.



ESPACES VERTS

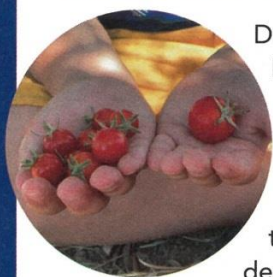
Écoles : nettoyage des abords et des cours des écoles pour la rentrée 2021-2022.



LA CRÉATION D'UN POTAGER : UN PLAISIR DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !



JEUNESSE



Des bambins de la crèche Les Renardeaux aux enfants de la classe de M. Reeber, en passant par ceux des centres de loisirs maternelle et élémentaire, la jeunesse transienne a été invitée à goûter au plaisir du travail de la terre au cours de ce dernier semestre !

A l'aide de râteaux, de pelles, ou même directement à mains nues, les enfants de tous âges n'ont pas hésité à s'investir de toutes les manières possibles pour préparer la terre et planter semences et mini-plants, loin d'être effrayés à l'idée de se salir !

Ce sont ainsi radis, fraises, haricots, tomates, salades, herbes aromatiques... que les enfants ont vu pousser et évoluer de jour en jour sous leurs yeux émerveillés, après avoir pris soin de les arroser régulièrement...

Une fois les fruits et légumes arrivés à maturité, les enfants ont bien entendu procédé à la récolte du fruit de leur labeur et à sa dégustation, quand la tentation de craquer avant l'heure n'a pas été trop forte !

Une belle initiative de la part des animateurs, éducateurs et enseignant, qui permet, au-delà du plaisir de cultiver, de découvrir le cycle de vie des végétaux et de comprendre que non, les fruits et légumes ne poussent pas au supermarché !



SORTEZ TROUSSES ET CAHIERS, LA FIN DES VACANCES A SONNÉ !



Le jeudi 2 septembre dernier, les enfants transiens ont rejoint les bancs de l'école pour une nouvelle année scolaire riche en apprentissages !

M. Fabien MATRAS, Député du Var, nous a fait l'honneur de sa présence et a ainsi accueilli les enfants, accompagné de M. le Maire Alain CAYMARIS et M. Jean-Yves BONHOMME, conseiller municipal délégué aux Affaires scolaires.

Les 473 élèves scolarisés à l'école élémentaire Jean MOULIN composent encore malheureusement avec le port du masque en classe en ce début d'année scolaire, la crise sanitaire sévissant toujours. Ils sont répartis au sein de 18 classes, composées

comme suit : 3 CP, 1 CP/CE1, 3 CE1, 1 CE1/CE2, 3 CE2, 3 CM1, 1 CM1/CM2 et 3 CM2. L'établissement dispose également d'une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), pour les élèves en situation de handicap.

A l'école maternelle Lei Cigaloun, 230 enfants ont fait leur rentrée, au sein des 9 classes suivantes : 2 Petites Sections, 1 Petite et Moyenne Section, 2 Moyennes Sections, 2 Moyennes et Grandes Sections et 2 Grandes Sections. Quelques larmes bien sûr dans les plus petites classes, mais bien vite séchées, que les parents soient rassurés !





FESTIVITÉS



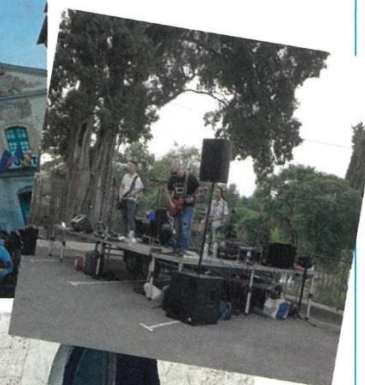
Apéritif de quartier



Exposition photo



Fête de la Musique



Fête de la Saint-Roch



Fête de l'été



Soirée Cabaret



Représentation théâtrale



Soirée Opéra



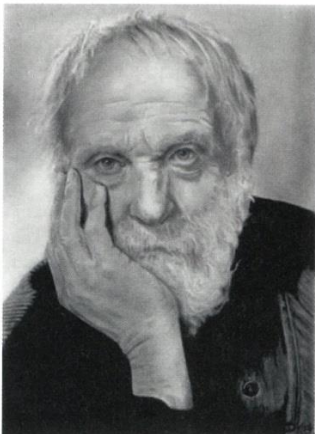
Soirée de la Libération



Soirée musicale du 13 août



LA GRANDE CARRIÈRE DU SCULPTEUR CÉSAR EST NÉE À TRANS-EN-PROVENCE !!!



César Baldaccini, dit César, (1921-1998), sculpteur français, a fait partie des Nouveaux Réalistes, ce mouvement né en 1960. Il est le créateur en 1976 du trophée en bronze de la cérémonie des Césars du Cinéma français.

Se proclamant "fondamentalement un autodidacte absolu", il suit pourtant les cours de l'École des Beaux-Arts de Marseille de 1935 à 1939, avant d'intégrer en 1943 celle de Paris, dans l'atelier de Marcel Gimond.

A partir de 1947, il occupe un atelier à Paris, où il travaille le plâtre et le fer.

En 1952, de passage à Trans-en-Provence, il se lie d'amitié avec Jean COLLOMP, industriel transian qui l'héberge chez lui. C'est dans son atelier, à la scierie Collomp, qu'il s'initie à la soudure à l'arc et travaille au gré de son inspiration. Sur place, il réalise ses premières sculptures métalliques qui le rendront célèbre par la suite.

Jean Collomp lui fournit les matériaux nécessaires à la réalisation de ses œuvres. Ces tubes, boulons, et vis deviennent dans ses premières sculptures des insectes, ou se retrouvent dans les courbes puissantes de la Vénus de Villetaneuse. Cela va être pour lui les débuts d'une grande carrière de sculpteur ; au fil du temps, il s'approprie la maîtrise de la soudure à l'arc qui lui permettra de réaliser plus de 300 sculptures.

Il travaillera par la suite sur d'autres techniques, telles que la compression dirigée, et d'autres matériaux, mais son séjour à Trans aura contribué à l'immense succès qu'il connaîtra plus tard.

Homme à la fois simple et complexe, au franc-parler méridional, il aimait cultiver son image d'éternel artisan, de soudeur et surtout de grand créateur.





EXPRESSION POLITIQUE



POUR QUE VIVE TRANS

Chères Transiennes, chers Transians bonjour,

Notre dernier article a fait l'objet d'une censure de la part de monsieur le Maire pour une raison n'entrant pas dans les cas énoncés dans le règlement. L'interprétation qu'en a faite monsieur le Maire

et directeur de la publication laisse présager une édition à sens unique qui ne donne pas la possibilité à notre groupe, représentant 30% des votants transians, d'émettre des avis divergents ; ceci porte un nom.

Je ne ferai pas l'injure à notre directeur de la publication de rappeler que les textes de lois se situent au-dessus des règlements et j'espère que cet acte sera le dernier.

Chères Transiennes, chers Transians, il fallait que ce soit dit et nous désirons revenir à des interventions plus en adéquation avec nos désirs de participer en bonne intelligence à votre bien-être et

à la valorisation de notre cadre de vie.

Bon retour de vacances (pour ceux qui en ont pris) à toutes et à tous.

Jean Fouriscot



ENSEMBLE POUR
TRANS EN PROVENCE

NON COMMUNIQUÉ



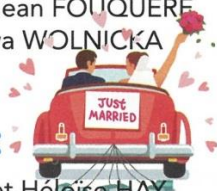
AGENDA / ÉTAT CIVIL



Ils sont nés :

Le 02/06/2021	Loussinée MINAS LEPLU
Le 11/06/2021	Jaya, Jeanne, Justine GARCIA
Le 19/06/2021	Andréa, Agnès, Marielle CIXOUS VARLET
Le 23/06/2021	Soulaymane AOZAL
Le 06/07/2021	Samuel, Rémi, Bernard GOTTRANT
Le 15/07/2021	Ova SENEL
Le 16/07/2021	Océane, Laurence, Christiane MOISELET
Le 18/07/2021	Gabriel, Harry ADRIEN
Le 22/07/2021	Noah, Emile, Jerson BALLESTER
Le 25/07/2021	Clara, Elise, Christelle DOMENECH
Le 29/07/2021	Hayden, Gabriel, Valentin VIOLA
Le 30/07/2021	Lyanah, Sylviane, Louiza SAHLI
Le 14/08/2021	Lylia, Sonia, Laurence NOWAK
Le 20/08/2021	Charlotte LEGRAND
Le 23/08/2021	Charlie, André, Jean FOUQUERÉ
Le 24/08/2021	Oliwia, Stanisława WOLNICKA

Ils se sont dit « OUI » :



Le 05/06/2021	Nicolas BODIN et Héroïse HAY
Le 05/06/2021	Jean-Pierre COQUENLORGE et Valérie GOUZIAN
Le 09/06/2021	Robert FERLAY et Marie Claude MAVEYRAUD
Le 19/06/2021	Romain ALLEAUME et Delphine SAMPO
Le 26/06/2021	Laurent PANIZZA et Virginie GIRAUD
Le 03/07/2021	Jean-Marc MERLET et Michelle SCRIVO
Le 03/07/2021	Christophe RUBIO et Zina BARBAGALLO
Le 05/07/2021	Sébastien DELHOUGNE et Sylvaine GUÉRIN
Le 10/07/2021	Jérémy BEUF et Laëtizia ROBELIN
Le 10/07/2021	Slim RAOULI et Marine HOURIEZ
Le 10/07/2021	Reda EL ALOUANI et Dina KAÏDI
Le 13/07/2021	Jérémy BLOAS et Charlotte MICHEL
Le 24/07/2021	Johan MEYER et Aurélie FELIX
Le 24/07/2021	Grégory LECUYER et Sarah DELATTRE
Le 07/08/2021	Gabriel SIRAVO et Laure SILLÉ
Le 14/08/2021	Philippe BERGÈS & Audrey RAU
Le 28/08/2021	Martin ANGELI et Adeline BRUN

Ils nous ont quittés...

Le 22/05/2021	Michel GIGAN
Le 03/06/2021	Marcel POUPON
Le 19/06/2021	Jacques BERTON
Le 28/06/2021	Bernard BONARME
Le 05/07/2021	Salvatore PITROTTO
Le 08/07/2021	Yvonne BERNARDI
Le 10/07/2021	Jean-François DELORME
Le 22/07/2021	Mireille CERAULO
Le 22/07/2021	Claude RAULET
Le 24/07/2021	Didier SANCHEZ
Le 25/07/2021	Michel SOLIVA
Le 29/07/2021	Serge ROUTIER
Le 31/07/2021	Liliane VAUTHENY
Le 08/08/2021	Rainier BERGERET
Le 12/08/2021	Huguette JALBERT
Le 31/08/2021	Bernard TUILIER
Le 05/09/2021	Henri ALLARY

Festivités

Octobre

Dimanche 3 octobre : foire d'automne, dans le village, toute la journée à partir de 10h.

Mardi 5 octobre : Spectacle théâtral « Ami ami », 20h30, salle polyvalente.

Samedi 9 octobre : conférence « Demora la beutat dau mounde », organisée par l'Escolo Dei Moulin, 15h, salle polyvalente.

Dimanche 10 octobre : Courses pédestres « Les Foulées de la Nartuby » (voir dernière page).

Jeudi 14 octobre : Ciné-débat, 14h, salle polyvalente. Projection du film « L'ordre des médecins », suivi d'un débat.

Samedi 16 octobre : spectacle « Patrick rencontre Brassens », à 21h, salle polyvalente.

Vendredi 22 octobre : conférence « les enfants et les écrans », 18h30, école maternelle Lei Cigaloun

Samedi 23 octobre : soirée karaoké du Comité des fêtes, salle polyvalente.

Samedi 30 et dimanche 31 octobre : exposition d'artistes, de 10h à 18h, salle polyvalente.

Novembre

Dimanche 7 novembre : exposition des travaux manuels de l'Alase, toute la journée, salle polyvalente, entrée libre.

Samedi 20 novembre : soirée beaujolais du Comité des Fêtes.

Dimanche 28 novembre : exposition de crèches et traditions de Noël, salle polyvalente.

Décembre

Samedi 4 décembre : Téléthon.

Prochaines collectes de sang

Lundi 4 octobre : de 8h à 12h30, salle culturelle et polyvalente.

Lundi 20 décembre : de 8h00 à 12h30, salle culturelle et polyvalente.

Commémorations

Jeudi 11 novembre : Cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918, place de la Victoire.

Dimanche 5 décembre : Cérémonie rendant hommage aux « Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie », place de la Victoire.

Ces dates pouvant être modifiées ou annulées en fonction de l'évolution de la crise sanitaire.



TRANS EN PROVENCE



LES FOULÉES DE LA NARTUBY

Course pédestre organisée
au profit de l'association
«**Auseindelarémission**»
contre le cancer du sein.

DIMANCHE

10
OCT
2021

**3 Circuits : 750m, 1,5 km pour les
enfants et 10km pour les adultes.**

Plus d'information sur:

www.chronosports.fr

Numéros des
organisateurs:

06 24 02 02 18

06 23 23 61 39



DECATHLON

